

Appel à projets de recherche-action sur les enseignements-apprentissages bi-plurilingues

Termes de référence



ELAN
École et langues nationales



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

Appel à projets de recherche-action sur les enseignements-apprentissages bi-plurilingues

Termes de référence

1. Cadrage conceptuel et contextuel dans lequel s'inscrit la recherche-action

L'enseignement primaire en Afrique subsaharienne exclusivement en français met en échec scolaire de nombreux enfants, ce qui augmente le nombre de déscolarisés analphabètes.

De nombreux pays francophones ont opté, ces dernières années et selon leurs contextes spécifiques, pour des réformes de leurs systèmes éducatifs en intégrant, conjointement au français, leurs langues nationales comme langue d'enseignement et comme médium des premiers apprentissages. Des plans sectoriels de l'éducation ont pris en compte cette orientation, éclairée par une nouvelle politique linguistique bi-plurilingue ; ils ont préconisé des aménagements appropriés au niveau du curriculum, de la formation des différents acteurs du système et de la production d'outils didactiques pour des classes bilingues. Ainsi, en Afrique subsaharienne, par exemple, des pays ont prôné l'usage des langues nationales dans les premières années du cycle primaire pour les apprentissages-clés (lecture, écriture, mathématiques, éveil), et avec un recours progressif à la langue française comme véhicule d'enseignement. Certains de ces pays ont eu la possibilité d'exploiter en amont des recherches initiées en sociolinguistique, en acquisition des langues et en didactique du bilinguisme.

Tous ces choix didactiques prennent appui sur des recherches et des évaluations, mettant en lumière la contribution du bilinguisme à la réduction de l'échec scolaire et ce, en favorisant un meilleur développement cognitif et affectif de l'élève qui utilise une langue qui lui est familière et en améliorant l'acquisition du français comme langue seconde. Ces recherches ont servi de fondement principal à l'étude sur *Les langues de scolarisation en Afrique subsaharienne francophone* (LASCOLAF), réalisée, en 2010, à l'initiative de l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie), de l'AUF (Agence universitaire de la Francophonie) du MEAE (Ministère français de l'Europe et des affaires étrangères) et de l'AFD (Agence française de développement).

De nombreux travaux de recherche et des rapports d'étude ont documenté, comparé et problématisé des expériences variées de bi-plurilinguisme dans des systèmes éducatifs africains ou autres. Des programmes autour des didactiques convergentes/intégrées, en particulier le programme ELAN, ont été conçus et mis en œuvre dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne et du monde arabe. Des outils didactiques, pour les formateur(trice)s et les enseignant(e)s, adaptés aux pays, ont été produits, en mettant l'accent sur le transfert d'une langue nationale vers le français. Ils ont été accompagnés de formations correspondantes et ont donné lieu à des expérimentations dans un échantillon de classes.

D'autres programmes ont été mis en œuvre avec des dispositifs diversifiés, entre autres, : USAID (Agence des États-Unis pour le développement international), Enfants du Monde, PME (Partenariat mondial pour l'éducation), coopérations bilatérales. Des évaluations d'expériences d'enseignement

bi-plurilingues ont démontré une plus-value dans la qualité des apprentissages ; des performances scolaires ont été améliorées dans les disciplines clés (lecture et mathématiques) ainsi qu'en français.

Toutefois, des difficultés persistent, mises en exergue à travers des actions de suivi ou des rapports d'évaluation, entre autres :

- i. La persistance de taux d'échec importants, surtout en lecture et en mathématiques (les récents résultats PASEC¹ 2014 et 2019 le confirment) ;
- ii. Des recherches réduites ou peu articulées aux préoccupations des décideurs et aux exigences des contextes bilingues ;
- iii. Des pratiques bilingues en classe encore traditionnelles et peu créatives et/ou qui n'ont pas fait l'objet d'éclairages conceptuels correspondants ;
- iv. L'insuffisance d'un ciblage plus approprié de formations de qualité en éducation bilingue ;
- v. Des obstacles de transfert liés au changement de la langue d'apprentissage dans la transition école/collège ;
- vi. L'insuffisance d'une orientation réellement bilingue dans les programmes scolaires et les outils didactiques ;
- vii. Le manque d'un véritable dispositif institutionnel bilingue qui se substitue efficacement à celui d'enseignements cloisonnés des langues nationales et du français.
- viii. La formation insuffisante des enseignants ;
- ix. La résistance socioculturelle à l'intérêt de commencer les apprentissages par les langues nationales
- x. L'évaluation des acquis en langues nationales.

Le présent appel s'inscrit dans la continuité de l'appel à projets de recherche-action « enseignements-apprentissages bilingues » de 2019-2022 avec le programme APPRENDRE de l'AUF.

Il concerne des recherches en matière d'enseignements-apprentissages bi-plurilingues à mener en Afrique subsaharienne (voir la liste des pays admissibles ci-dessous). Les résultats des projets soutenus devront contribuer à éclairer les politiques publiques bi-plurilingues en éducation et à appuyer des dispositifs bilingues contextualisés, et à faire évoluer la recherche sur le bilinguisme scolaire, à partir d'une analyse des processus psycho et sociolinguistiques d'acquisitions contextualisées du français et des langues nationales, et des pratiques enseignantes dans les contextes africains.

2. Présentation des institutions initiatrices

Dans le cadre de la phase 3 2024-2027 du programme ELAN (Ecole et langues nationales) centrée sur les questions d'extension et de passage à l'échelle de l'enseignement bi-plurilingue et inscrite dans la poursuite de l'objectif de l'amélioration de la qualité des enseignements-apprentissages,

¹ Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN

l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEF) et le Bureau international de l'éducation de l'UNESCO (UNESCO-BIE) s'associent avec l'Université de Genève (UNIGE) et l'Institut Fondamental d'Afrique Noire Ch. A. Diop (IFAN) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) pour lancer conjointement un appel à projets de recherche-action dans le cadre du développement de l'enseignement bi-plurilingue en Afrique subsaharienne.

Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEF) - Ecole et langues nationales (ELAN)

L'IFEF est un organe spécialisé de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) dans le domaine de l'éducation et la formation. Basé à Dakar, l'IFEF conduit, avec l'appui des partenaires de la Francophonie, des actions en accordant la priorité aux sous-secteurs de l'éducation de base et de la formation professionnelle et technique depuis 2017. L'IFEF fédère les expertises et les bonnes pratiques disponibles au sein de l'espace francophone et porte un plaidoyer en matière de coopération et d'appui technique aux Etats et gouvernements membres de l'OIF, en complémentarité et en synergie avec d'autres acteurs et partenaires engagés dans l'Agenda pour l'éducation 2030. L'IFEF a pour objectif de permettre une éducation inclusive et de qualité pour toutes et pour tous.

L'IFEF propose plusieurs programmes phares dont le programme ELAN (École et langues nationales) qui est une initiative francophone phare proposant une approche innovante pour un enseignement bi-plurilingue en langues nationales et en français dans le but d'améliorer la qualité des enseignements et des apprentissages et de promouvoir une éducation inclusive pour toutes et tous. Lancé en 2012 en réponse aux défis entravant l'accès et les chances de réussite scolaire sur un pied d'égalité, ELAN mobilise des actions concrètes et adaptées pour atteindre l'objectif de l'éducation de qualité et favoriser de nombreux autres objectifs de développement durable. Le programme ELAN appuie les ministères de l'Education nationale de douze (12) pays africains dans leur volonté de faire de l'enseignement bilingue-français-langues nationales/maternelles un vecteur d'amélioration des résultats scolaires au cycle primaire pour une éducation de qualité. ELAN travaille à la mise en place d'un dispositif international d'expertise et de renforcement de capacités au service des pays partenaires afin de créer les conditions d'une prise en compte de la question de l'enseignement bilingue dans les politiques et programmes sectoriels des pays afin d'en garantir l'efficacité et surtout la pérennité.

Bureau international de l'éducation de l'UNESCO (UNESCO-BIE)

Fondé en 1925 à Genève, le Bureau international d'éducation de l'UNESCO (UNESCO-IBE) est la première organisation intergouvernementale exclusivement active dans le domaine de l'éducation, le plus ancien Institut de l'UNESCO et l'autorité mondiale en matière de transformation des programmes d'études pour un apprentissage de qualité. Le BIE est également une plateforme unique de coopération régionale et internationale en matière d'éducation.

Ancré dans l'Objectif de Développement Durable 4, l'UNESCO-IBE est un acteur mondial ayant une vision holistique et systémique du curriculum, établissant des normes pour les programmes d'études et d'apprentissage de qualité, y compris le développement de compétences pour la transformation des programmes d'études et l'alignement curriculaire. L'UNESCO-BIE travaille aux côtés des États membres pour renforcer leur capacité à transformer leurs programmes d'études contextualisés répondant aux besoins et aux aspirations nationales tout en préservant des valeurs universelles

telles que l'égalité des sexes, l'inclusivité, la liberté de choix et le respect de l'environnement.

Dans la pratique, l'UNESCO-BIE analyse les curricula en proposant une expertise impartiale et des solutions innovantes pour les réviser, les concevoir et les transformer pour construire une éducation de qualité pour tous, adaptée aux exigences du XXI^{ème} siècle.

Université de Genève (UNIGE)

L'Equipe de recherche en dimensions internationales de l'éducation (ERDIE) est dirigée par le Professeur Abdeljalil Akkari. Les travaux conduits au sein de cette équipe portent sur des thématiques telles que : les dimensions interculturelles de l'éducation, la coopération internationale ou encore l'éducation en situation d'urgence. La comparaison internationale est un outil clé de l'équipe ERDIE, qui se saisit des enjeux éducatifs dans une diversité de contexte afin de mieux en saisir les spécificités ou les convergences. L'équipe ERDIE a longtemps travaillé sur la prise en compte des langues d'origine dans les systèmes éducatifs du Nord.

Le Laboratoire de recherche en Education Durabilité et Citoyenneté Globale (ESG Lab) est dirigé par la Professeure Myriam Radhouane. Les travaux conduits au sein du laboratoire portent sur la durabilité et la citoyenneté globale. Ils sont pour objectif d'analyser les interdépendances entre les enjeux globaux et locaux qui modifient les paysages éducatifs.

Institut fondamental d'Afrique noire Ch. A. Diop (IFAN) - UCAD

L'Institut Fondamental d'Afrique noire Ch. A. Diop (IFAN) est l'un des instituts de recherche de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). Depuis sa création en 1936, les chercheurs de l'IFAN se sont donnés pour mission d'assurer la publication et la diffusion des études et des travaux scientifiques portant sur l'Afrique en général et l'Afrique de l'Ouest en particulier. Composé de différents laboratoires organisés en départements, dont un laboratoire de linguistique (composante du Département Langues et Civilisations), l'IFAN s'implique dans le recueil, la traduction, l'étude et la publication de textes du patrimoine immatériel, ainsi que sur les recherches générales sur la linguistique, la didactique, la sociolinguistique, l'analyse du discours et la documentation des langues nationales du Sénégal, en particulier et de l'Afrique, en général.

Ces quatre partenaires souhaitent favoriser un développement professionnel adossé à la recherche dans le domaine des langues, à renforcer la collaboration entre enseignant(e)s chercheur(e)s et praticien(ne)s des ministères de l'Education nationale (MEN), à accompagner ces acteurs scientifiques et éducatifs, à renforcer leurs capacités de description et d'analyse de contextes éducatifs locaux en termes de forces, de faiblesses, d'opportunités contextuelles et de risques, ainsi qu'à documenter les effets des politiques linguistiques éducatives bilingues et proposer des pistes d'amélioration des performances de l'école, à travers de meilleures stratégies d'enseignement et d'apprentissage.

3. Objectifs des recherches-action

Cet appel vise à renforcer les capacités d'analyse et de recherche appliquée destinées à répondre aux besoins de planification, d'évaluation et de pilotage de politiques éducatives plurilingues dans l'accompagnement des pays partenaires dans le passage à l'échelle. Les projets de recherche auront donc pour objectif d'apporter des éléments d'éclairage conceptuels, méthodologiques et pratiques sur des thèmes qui entrent dans le cadre de réformes impliquant le bilinguisme scolaire.

Ainsi, les objectifs ciblés par ces recherches pourraient être les suivants :

- i. Effectuer une description et une synthèse critique des recherches récentes sur l'enseignement bilingue (langue nationale/français) dans un pays donné ;
- ii. Faire un diagnostic et une analyse des dispositifs pédagogiques de l'enseignement bilingue (langue nationale/français/autres langues ?), dans un pays donné et proposer des pistes d'amélioration de ces dispositifs à la lumière des recherches actuelles sur le bilinguisme scolaire ;
- iii. Identifier les forces et faiblesses des modèles réussis ;
- iv. Exploiter les études sociolinguistiques menées dans un pays donné pour proposer une approche didactique contextualisée, basée sur les orientations actuelles de la recherche en matière de bilinguisme et d'acquisition de deux langues ;
- v. Proposer des orientations méthodologiques novatrices comme fondements à l'élaboration d'outils/ressources didactiques en lecture-écriture, en mathématiques, en éveil à proposer pour des usages bilingues en classe ;
- vi. Concevoir des dispositifs didactiques pour analyser les pratiques enseignantes bilingues et les faire évoluer ;
- vii. Répondre aux besoins/difficultés des planificateurs de l'éducation bilingue, des formateur(trice)s/évaluateur(trice)s en proposant des axes et des contenus pour les accompagner dans leurs actions bilingues ;
- viii. Concevoir des orientations et des pratiques didactiques innovantes opérant un passage d'enseignements monolingues cloisonnés à des enseignements bilingues, en se référant, entre autres, aux recherches sur la didactique intégrée/convergente.
- ix. Concevoir des modules/supports de communication pour la sensibilisation des acteurs et partenaires en faveur de l'éducation bilingue.
- x. Proposer des alternatives réalistes et pérennes pour la mise à l'échelle de l'enseignement bilingue.
- xi. Mettre à la disposition des acteurs des programmes d'enseignement bilingues adaptés au choix politiques et aux orientations didactiques.

4. Thèmes de la recherche

Les thèmes susceptibles d'entrer dans le périmètre du présent appel seront les suivants :

- Représentation sociale des langues nationales et du français auprès des parents et des élèves et l'impact sur la perception de l'enseignement-apprentissage bi-plurilingue ;
- Adaptation des plaidoyers aux différents publics visés ;
- Didactisation du patrimoine culturel pour la transition et le transfert de compétences de la langue d'enseignement L1 (langue nationale vers la langue d'enseignement L2 (français) ;
- Elaboration ou réécriture de nouveaux curricula bilingues et de nouveaux programmes de formation de formateurs ;
- Didactisation des mathématiques et des disciplines non linguistiques (DNL) en L1 (langue nationale) et en L2 (français), dans une perspective bilingue ;
- Usages des TICE (Technologies de l'information et de la communication en éducation) et de l'IA (Intelligence artificielle) dans les apprentissages bilingues (utilisation efficiente des

stratégies de continuité pédagogique post-Covid dans les pays partenaires et prise en compte des récentes évolutions de l'IA) ;

- Planification de l'extension/généralisation de l'enseignement bilingue ;
- Evaluation des compétences dans les contextes de bi-plurilinguisme dans ses orientations certificative et formative ;
- Gestion et gouvernance institutionnelles, pédagogiques, didactiques et socio-culturelles du bilinguisme à l'école dans le cadre du passage à l'échelle ;
- Analyses de pratiques classes enseignantes dans les classes bilingues : étude de cas et amélioration des outils d'enseignement-apprentissage ;
- Impact sur l'élaboration de manuels scolaires bilingues, l'évaluation bilingue des apprentissages et les outils pédagogiques utilisés dans l'enseignement bilingue ;
- Inclusion des élèves en difficulté et appropriation des langues nationales par les enseignants non natifs : défis et solutions pour une meilleure intégration dans les systèmes éducatifs bi-plurilingues.

Ces thèmes doivent permettre de répondre, entre autres, aux questionnements suivants (liste non exhaustive) :

- Quels dispositifs opérationnels (institutionnels, didactiques, humains, matériels, financiers, etc.) pour une mise à échelle réussie de l'enseignement bi-plurilingue dans les pays partenaires ?
- Comment réformer les curricula pour prendre en compte l'utilisation des langues nationales et de la langue seconde dans les programmes d'enseignement ?
- Quels types de message pour quel type de public cible susceptible de favoriser une véritable adhésion des acteurs et partenaires en faveur de l'enseignement bilingue ?
- Comment concevoir des outils d'évaluation standardisée et formative adaptés aux spécificités culturelles et linguistiques des contextes d'apprentissage bi-plurilingues.
- Comment concevoir des ressources didactiques bilingues contextualisées pour toutes les disciplines et tous les niveaux d'enseignements ?
- Comment une réflexion critique sur les pratiques enseignantes, pédagogiques et didactiques peut-elle permettre l'amélioration et l'adaptation du programme Elan dans les pays partenaires ? Quels fondements sociolinguistiques et psycholinguistiques retenir en vue d'orienter l'élaboration de ressources bilingues en lecture-écriture, en mathématiques, en éveil scientifique, dans les langues nationales et en français, comme langues d'enseignement ?
- Quelles stratégies, modalités d'enseignement et démarches pédagogiques adopter pour l'amélioration des performances scolaires et de la qualité de l'éducation (numérique, IA, formation à distance, etc.) ?
- Quelles approches peuvent être mises en œuvre pour favoriser à la fois l'inclusion des élèves en difficulté et l'appropriation des langues nationales par les enseignants non natifs dans un cadre bi-plurilingue ?

5. Le champ et le cadre de la recherche-action

La pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité seront encouragées (didactique des langues, sociolinguistique, psycholinguistique, analyse des pratiques enseignantes bilingues, théories de l'apprentissage, TICE, sciences cognitives, suivi-évaluation, planification.). Des méthodologies de recherche diverses et croisées pourront être utilisées : état de la recherche, observations, entretiens, focus groups, questionnaires, recueil de données, analyse d'un échantillon d'écoles bilingues expérimentales et d'écoles témoins, confirmation ou infirmation d'hypothèses de recherche à partir du contexte analysé.

Le cadre de la recherche s'inscrira dans un territoire national. Les recherches proposées devront solliciter des équipes restreintes d'enseignant(e)s chercheur(e)s, d'étudiants et de praticiens. Le renforcement des compétences individuelles et collectives sera visé pour développer des capacités nationales de recherche en éducation bilingue, en faisant travailler ensemble le supérieur et le primaire, de jeunes chercheur(e)s et de plus expérimenté(e)s et en y associant des représentants des ministères de l'éducation. Ces recherches viseront à obtenir sur le moyen terme des résultats ou des perspectives contribuant à documenter et éclairer les contextes, situations ou politiques nationales en matière d'éducation bilingue, notamment pour la planification de la mise à l'échelle, la réforme des curricula, la production de ressources pédagogiques, l'évaluation bilingue des apprentissages scolaires, le développement professionnel des enseignants, ou à produire un cadre d'orientation didactique, des analyses contextualisées à partir d'une étude des conditions réelles du fonctionnement des classes bilingues dans le système éducatif concerné.

6. Les livrables de la recherche

Les livrables attendus de cet appel à projets sont :

- i. Un rapport intermédiaire d'état d'avancement de la recherche, six (6) mois après la signature de la convention.
- ii. Un rapport de recherche final (avec un résumé exécutif) qui fera l'objet d'une restitution et d'échanges avec le ministère de l'éducation du pays concerné afin de documenter ou d'engager la discussion sur la conduite du changement à opérer dans le domaine du développement de l'enseignement bi-plurilingue.
 - o Dans ce rapport, figurent, entre autres, l'explicitation du cadre conceptuel et méthodologique de référence adopté, l'analyse du corpus retenu et les orientations didactiques bilingues à proposer.
 - o Le texte (*pre-print*) d'un article scientifique décrivant la recherche menée. L'identification de revues visées par cette publication et des propositions de participation à des colloques.

N.B. : Une présentation des recherches à mi-parcours sera organisée à l'occasion d'un colloque en 2025 à Dakar.

7. Les pays admissibles à l'appel

Les chercheur(e)s des pays suivants sont admissibles à l'appel à projets : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo (République), Congo (République démocratique) Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Haïti, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie, Union des Comores.

8. Éligibilité des projets

Pour être éligible, le projet doit :

- S'inscrire dans les thématiques retenues dans le présent appel ;
- Être coordonné par un(e) enseignant(e)-chercheur(e) référent(e) (niveau rang magistral) qui animera le travail d'une équipe composée de chercheur(e)s juniors et, le cas échéant, d'enseignant(e)s-chercheur(e)s de son institution ou d'autres institutions du pays ;
- Associer des praticien(ne)s réflexifs (ministère de l'éducation primaire et secondaire) ;
- Ne pas dépasser une durée de douze (12) mois maximum (à partir de la signature de la convention de financement), rapport de recherche inclus ;
- Développer la présentation de l'objet de recherche, sa méthodologie, le rôle des membres de l'équipe et les résultats attendus sur les différentes dimensions de l'appel ;
- Présenter une bibliographie synthétique sur l'objet de la recherche et sur l'état de la question dans le pays ;
- Proposer un budget précisément justifié en fonction de l'objet et de la méthodologie de la recherche, basé sur les coûts et barèmes du pays concerné ;
- Être déposé selon le formulaire proposé et respecter les dépenses éligibles conformément au modèle de budget joint au présent appel.

La prise en charge financière se concentrera sur les déplacements, les dépenses de communication, l'accès à la documentation et sur les dépenses d'enquête (recueil de données ou d'observations). Le temps de travail fourni pourra être rémunéré en fonction des barèmes de l'enseignement supérieur du ou des pays dont les équipes sont issues. Il ne s'agit pas ici d'offrir un salaire complémentaire à celui existant mais de couvrir un certain volume de temps de travail, sur le modèle des heures supplémentaires. L'estimation raisonnée et raisonnable de ce temps de travail sera un critère important de l'évaluation du projet. Les dépenses de matériels et de logiciels ne sont pas éligibles.

9. Accompagnement

Au plan méthodologique et scientifique, les projets retenus bénéficieront d'un accompagnement par un Conseil scientifique selon les modalités suivantes :

- i. Formulation de recommandations par le Conseil scientifique pour finaliser le projet ;
- ii. Soutien méthodologique (par courriels), à la demande, avec un(e) enseignant(e) chercheur(e) référent(e) désigné(e) par le conseil scientifique ;
- iii. Échanges à mi-parcours avec un(e) membre du Conseil scientifique sur la base d'un rapport intermédiaire de réalisation du projet qui sera communiqué par le/la coordonnateur(trice).

10. Règles financières

Le budget total proposé devra détailler l'ensemble des rubriques (voir modèle joint). Le financement accordé par les partenaires ne pourra excéder dix mille (10 000) euros. Les promoteurs de l'appel financeront 6 projets de recherches-action. Exceptionnellement, en fonction de la nature et des

finalités de la recherche proposée, les évaluateur(trice)s pourront examiner une proposition budgétaire supérieure. Le budget sera versé en trois tranches correspondant aux étapes de réalisation du projet :

- Une première tranche au début du projet : 70 % du total
- Une seconde tranche après validation du rapport intermédiaire et des justifications de dépenses (au bout de 6 mois) : 20% du total.
- Une troisième tranche après réception des livrables finaux et vérification des dépenses de la seconde tranche : 10% du total
- Un cabinet d'audit externe est susceptible d'être recruté pour l'examen des dépenses et la validation de l'utilisation des tranches de financement.

11. Procédures et critères de sélection

La coordination internationale IFEF-ELAN, UNESCO-BIE, UNIGE, UCAD-IFAN vérifiera dans un premier temps l'éligibilité des projets soumis pour financement afin d'estimer leur recevabilité. Dans un second temps, les propositions jugées recevables seront évaluées par des rapporteurs désignés par un Conseil scientifique lui permettant d'établir une proposition de classement national des réponses reçues. Les évaluateurs(trice)s prendront en compte la qualité de l'équipe de recherche proposée, la pertinence et la méthodologie de la proposition, l'adéquation de la thématique avec celles retenues pour le présent appel, les objectifs du projet tels qu'ils sont explicités dans le présent appel.

Une attention particulière sera accordée aux travaux de documentation sur les recherches bilingues dans le pays, d'analyse des contextes d'apprentissages bilingues, ainsi qu'à la mise à échelle, au développement de curricula bilingues, aux évaluations des apprentissages et des acquis scolaires susceptibles d'apporter des réponses aux multiples défis de l'amélioration de la qualité des systèmes éducatifs à travers les aspects tels que :

- La conception d'outils pédagogiques ;
- La planification de la mise à échelle ;
- La réforme des curricula ;
- Les stratégies et démarches d'enseignement-apprentissages
- Les dispositifs d'évaluation standardisés ;
- Le développement des outils d'évaluation formative ;
- L'identification de facteurs clés pour les apprentissages bilingues des élèves ;
- L'amélioration des dispositifs et des démarches institutionnelles bilingues ;
- Les pistes de remédiation de situations problématiques, surtout celles qui sont liées aux faiblesses des acquis linguistiques des élèves ;
- Ou autre(s).

Un(e) même coordonnateur(trice) ne pourra déposer qu'un seul projet. Une institution soumissionnaire pourra en déposer plusieurs, avec un(e) coordonnateur(trice) et des équipes différent(e)s. Le projet proposé sera original et ne reprendra pas une recherche déjà menée, le/la coordonnateur(trice) s'y engagera sur l'honneur.

Le français sera la langue utilisée dans les livrables.

12. Calendrier prévisionnel et contacts

- Date de lancement de l'appel : 26 septembre 2024
- Date limite de soumission : 08 novembre 2024 à 23h59 (TU)
- Sélection des projets : 11 - 22 novembre 2024
- Notification de sélection : 25 novembre 2024
- Formalisation contractuelle : 26 novembre 2024
- Démarrage des travaux : 02 décembre 2024
- Remise du rapport intermédiaire : 30 juin 2025
- Restitution intermédiaire lors d'un colloque international : 07 - 11 juillet 2025 (dates à confirmer)
- Remise du rapport final : 02 décembre 2025

La soumission des candidatures doit se faire à l'adresse mail : elan@francophonie.org

Pour des informations complémentaires sur les missions, les projets et les actions de l'IFEF, l'UNESCO-BIE, l'UNIGE (ERDIE) et l'IFAN, rendez-vous sur nos sites internet :

<https://ifef.francophonie.org/>
<https://www.ibe.unesco.org/fr>
<https://www.unige.ch/fapse/erdie/>
<https://ifan.ucad.sn/laboratoire-linguistique/>

Pour plus d'informations :
elan@francophonie.org